



- **Mon mari sort d'hospitalisation, comment organiser son retour ?**

Suite à l'hospitalisation, des soins et/ou un plan d'aide à la personne sont nécessaires pour soutenir le retour à domicile.

Dans certains cas le service social hospitalier a pu vous informer et engager des démarches pour la mise en œuvre d'aides professionnelles et techniques.

Toutefois, un relais peut s'avérer nécessaire pour consolider le plan d'aide.

Une évaluation globale de la situation par une coordinatrice de la plateforme PASS âge ou, tout autre professionnel, à votre domicile est alors indiquée.

Pour ce faire, adressez-vous à la plateforme PASS âge.